

Une côte d'Albâtre à soigner

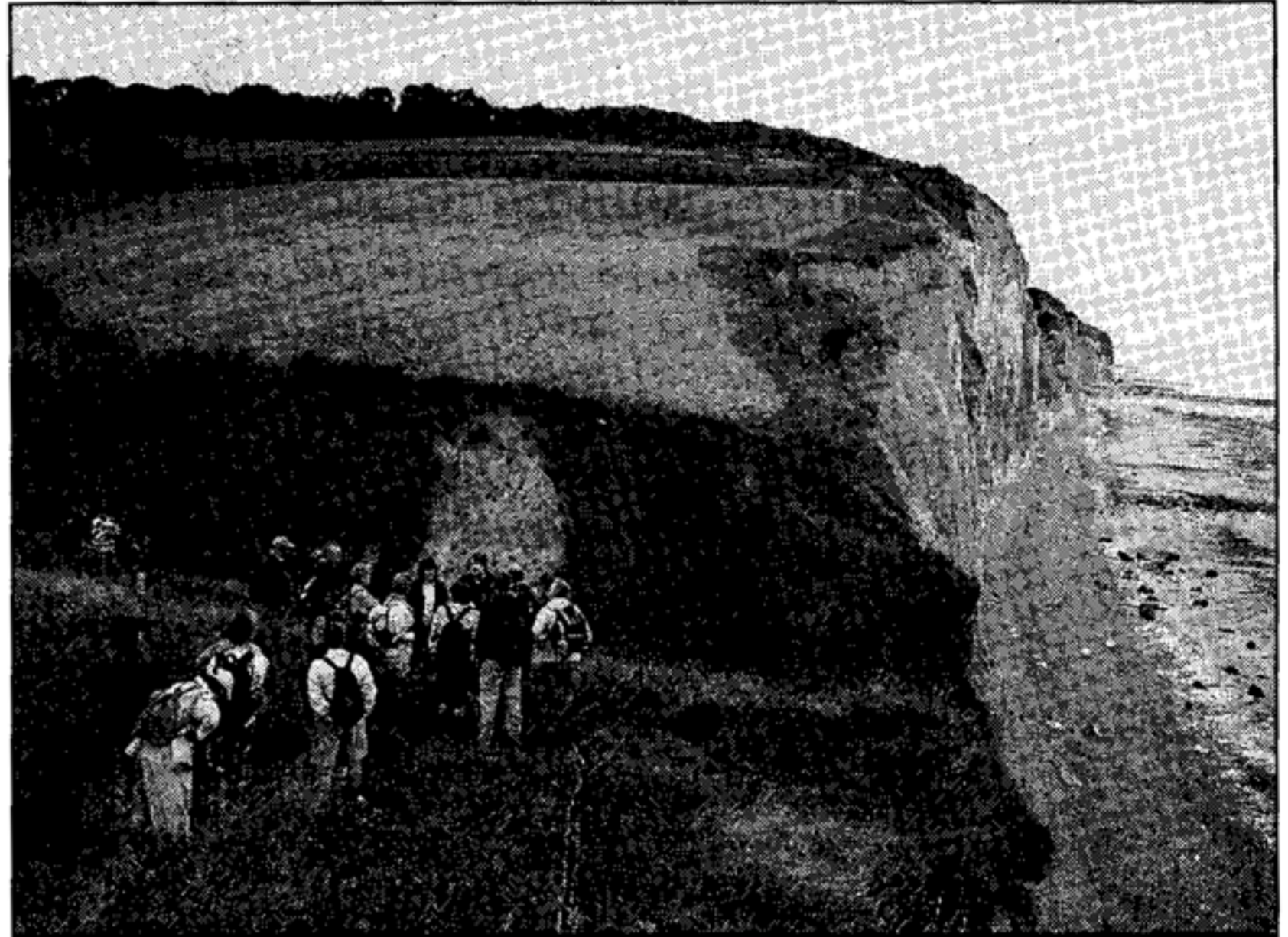
TOURISME. La Seine-Maritime se jette dans le bain du nautisme et de l'aménagement du littoral.

Dans le département, le tourisme représente 6,4 % de la population active et c'est sur la base de « marges de manœuvres considérables » que le conseil général réuni demain va se pencher sur plusieurs dossiers directement liés à cette activité.

« C'est un gisement d'emplois non délocalisable et à forte valeur ajoutée », plaide Didier Marie. Conscient de la réalité d'un déficit d'image pour la Côte d'Albâtre, le président du Département va soumettre plusieurs décisions afin de tordre le cou aux idées reçues. « Les plages les plus proches de Paris sont en Seine-Maritime. Commençons par rendre les Seinomarsins fiers de leur territoire afin que les gens de l'extérieur nous voient différemment », ajoute Didier Marie.

Un plan nautisme

« Notre volonté passe par l'animation mais aussi par une implication financière plus importante pour aider dans la réalisation de nouvelles infrastructures. » C'est dans ce but que le président soumettra demain son plan nautisme aux élus. Le département s'y engage à créer 1 600 places d'ici cinq ans dans les ports de plaisance. 800 places sont programmées en deux ans : 400 à Dieppe, 300 au Havre sur le projet Citadelle et



Le département s'engage à rénover les accès à la mer comme ici à Varengueville-sur-Mer (photo Christian Cariat)

100 à Fécamp réalisées par la chambre de commerce. Une deuxième tranche de 800 places supplémentaires est prévue d'ici cinq ans : un port à sec et un aménagement de terre-plein à Fécamp, au niveau du bassin Freycinet, et au Tréport sur le terre-plein nord du bassin amont des chasses. Les sites Olsen au Havre et de Saint-Valery-en-Caux sont également concernés. A ces installations littorales inscrites dans les contrats de pays, s'ajoutent la modernisation de la base nautique du Caniel et des travaux d'accès au plan d'eau de Veulettes.

Il n'y en aura pas que pour les plaisanciers. Le Département s'intéresse aussi aux plaisirs de la plage et va se pencher sur la rénovation des accès à la mer. Dans plusieurs vallées de la Côte d'Albâtre, rejoindre la mer peut être dangereux. La réhabilitation globale des ouvrages - estimée à 150 000 euros - s'étendra sur deux ans. En 2008, une étude devrait être lancée pour la reconstruction de l'escalier d'Eletot et l'aménagement de la descente de Morille à Varengueville-sur-Mer. En route pour la plage !